

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
Auberge du Raisin, Cully S.à r. l. en liquidation, Cully
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 20.11.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **15.01.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Fidurba S.A., liquidateur, rue du Grand-Pont 9, 1350 Orbe
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Art. 745 CO
Claude Rossier, Notaire
1002 Lausanne
(02025498)